ART. 36 N° 412

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 412

présenté par

M. Cinieri, M. Cordier, M. Dubois, Mme Gruet, M. Brigand, Mme Anthoine, M. Bony, M. Descoeur, M. Dive, M. Bourgeaux, M. Taite, Mme Valentin, M. Neuder, M. Nury, M. Portier, M. Meyer Habib, Mme Bazin-Malgras, Mme Corneloup, M. Boucard et M. Viry

ARTICLE 36

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.